



Quiconque apprend une science par le biais de laquelle on recherche le Visage d'Allah

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque apprend une science par le biais de laquelle on recherche le Visage d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, en vue d'atteindre un bien de ce bas monde ne sentira pas l'odeur du Paradis le Jour de la Résurrection. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Ce hadith indique que quiconque apprend l'une des sciences par le biais desquelles on recherche le Visage d'Allah - et cela concerne aussi bien les sciences religieuses que celles qui y sont liées comme les sciences de la langue arabe et autres - mais ne l'apprend que pour atteindre un bien de ce bas monde, comme de l'argent ou une position sociale, sans que son but ne soit [essentiellement] le Visage d'Allah et la demeure de l'au-delà, Allah, Exalté soit-Il, le punira le Jour de la Résurrection en le privant de l'odeur du Paradis. Ceci, car il aura désiré cette vie d'ici-bas par une œuvre de l'au-delà. Et le fait qu'il soit privé de l'odeur du Paradis indique qu'il sera, à plus forte raison, privé d'y entrer. En effet, celui qui ne peut sentir l'odeur de quelque chose peut encore moins l'atteindre. Cependant, on interprète cette tournure en se contentant de dire qu'il mérite de ne pas entrer au Paradis. En effet, l'affaire du pécheur revient à Allah, Exalté soit-Il, tout comme celle de celui qui a commis des péchés mais qui est décédé en ayant la foi.

<https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6262>

